

« Alerte démarchage frauduleux »

Depuis quelques temps, un démarchage téléphonique frauduleux a lieu dans le département. Les habitants peuvent recevoir des appels d'une boîte vocale qui propose des aides à l'isolation des combles, moyennant la somme de 1 €.

Le message diffusé est le suivant : *« Le Conseil Départemental vous informe que vous n'avez toujours pas bénéficié du dispositif d'aide pour l'isolation de vos combles pour 1€. Si vous êtes intéressé, tapez 1 »*. Une fois l'option sélectionnée, un opérateur propose ce service commercial dans le but d'obtenir un rendez-vous à domicile.

Cette pratique est frauduleuse. Le Conseil Départemental n'est pas à l'origine de ce démarchage, qu'il soit téléphonique ou en porte à porte.

Pour vous informer sur les différentes aides dont vous pouvez bénéficier, adressez-vous à l'ADIL-Espace Info Energie (02 54 27 37 37), un organisme de conseil neutre et gratuit, soutenu par le Département et les collectivités. Les conseillers de l'ADIL de l'Indre sont en mesure d'étudier les offres et de vérifier les appellations de qualité des professionnels.

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) : 02 54 27 37 37

Centre Colbert - bâtiment i - Châteauroux

Permanences : Aigurande, Argenton/Creuse, Buzançais, Eguzon, Issoudun, Le Blanc, La Châtre, Valençay, Vatan